

PUBLICATIONS FRANÇAISES

PAR

JEAN-PAUL JOUBERT (*)

Hubert Védryne, *Dialogue avec Dominique Moïsi. Les Cartes de la France à l'heure de la mondialisation*, Paris, Fayard, 2000, 190 pages.

A un moment où la discipline des relations internationales ne dispose pas de paradigmes unanimement acceptés, le livre d'Hubert Védryne ne manque pas d'intérêt. Il ne faut sans doute pas s'attendre à des révélations de la part d'un ministre des Affaires étrangères en exercice, qui plus est en période de cohabitation. L'intérêt est ailleurs. Il est d'abord dans la clarté et la densité d'un petit livre qui expose et met en cohérence les principaux dossiers de la politique étrangère française : relations avec les Etats-Unis, élargissement de l'Union européenne, mondialisation, politique balkanique, africaine, éthique, francophonie etc. Stimulé par les questions parfois provocantes de Dominique Moïsi, Hubert Védryne se livre, avec une liberté de ton et de propos remarquable à un exercice de vulgarisation, qui constitue une excellente synthèse de la politique étrangère française.

L'intérêt pour la discipline est cependant ailleurs. Ce petit livre à l'écriture vigoureuse rappelle en effet les chercheurs en relations internationales au principe de réalité en leur montrant quelles sont les idées et principes qui guident nos gouvernants, quels sont leurs perceptions et les facteurs dont ils tiennent compte. On saura gré à Hubert Védryne de dire ici avec beaucoup de franchise et parfois même de brutalité comment il voit le monde, ce qui peut avoir une certaine importance, sauf à considérer que « la fin des souverainetés » rend la question sans intérêt.

Le monde d'Hubert Védryne est d'abord un système hiérarchisé d'Etats où les enjeux de puissance n'ont pas disparu et qui comporte cinq niveaux. Celui de la puissance hégémonique, occupé par l'hyperpuissance américaine reposant sur une société et une économie dynamiques dopées par la conviction messianique d'accomplir une mission providentielle pour l'humanité. La deuxième place est occupée par sept « *puissances d'influence mondiale* » : l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, la Russie, l'Inde, la Chine, le Japon. Viennent ensuite entre vingt et trente puissances moyennes. Puis des Etats qui n'ont ni puissance ni moyens d'influencer la situation autour d'eux. La dernière strate, enfin, regroupe des « *pseudo-Etats* » issus de la récente « prolifération étatique » et incapables d'exercer leur souveraineté formelle. Les préoccupations géopolitiques classiques relevant de la puissance et de la préservation de la hiérarchie sont donc loin d'avoir disparu.

Ce qui est fondamentalement nouveau pour Hubert Védryne, ce sont pour une part les interdépendances entre ces Etats, qui font ressembler la souveraineté exercée en

(*) Professeur de science politique à l'Université Lyon III.

commun à une « *fastidieuse et interminable réunion de propriétaires* », et peut-être plus encore l'interaction du pouvoir et de l'opinion. C'est là, il nous semble, la question qui taraude le ministre et, peut-être, la raison secrète qui l'a conduit à prendre la plume. Dans nos sociétés riches et ultramediatisées l'information en temps réel est en effet capable de provoquer de très fortes réactions. Les media exercent en effet une pression constante, livrant des commentaires, des indignations et des appels à l'action dont les responsables politiques sont obligés de tenir compte. Le système médiatique bombarde l'opinion d'informations, et surtout d'images à fort contenu émotionnel, capables de susciter des réactions en chaîne et des tempêtes.

Hubert Védrine met en particulier le doigt sur les aspects français de ce phénomène qui amplifient une culture de l'intervention typiquement française qui remonte sans doute très loin dans l'histoire, « *mélange de Pères blancs et de Croisés* », « *d'ordre hospitalier moderne, les media en plus. Toujours cette idée que la France doit apporter quelque chose de spécial au monde* » qui constitue un mélange pas toujours très net de générosité véritable et d'instinct de conquête et qui, à chaque crise, somme l'Etat « *d'intervenir* ». Soumis à cette pression, dit Hubert Védrine, le responsable politique est comme un navigateur face à des vents incertains. Un gouvernement ne travaille pas sérieusement s'il n'intègre pas ces données, mais il ne peut plus rien faire s'il s'y soumet comme une girouette : « *Est-ce au vent de fournir le cap? Je ne le pense pas. D'autant que l'opinion réagit dans l'instant, elle ne peut fixer de cap dans la durée, ni arbitrer entre des desseins forts, simultanés et contradictoires.* »

Cette pression du système médiatique pose la question de l'existence et des implications d'une « *société civile internationale* » dans laquelle nombre de spécialistes voient l'indice d'une mutation majeure des relations internationales. Hubert Védrine reconnaît la puissance nouvelle de phénomènes, en réalité disparates, que l'on désigne habituellement sous ce vocable, et dont il pose la question de leur fonction et, plus encore, de leur légitimité. D'abord note Hubert Védrine, les grandes ONG, les grands groupes de presse qui participent de cette société civile internationale ne modifient pas fondamentalement la répartition de la puissance. Ces nouveaux acteurs sur la scène internationale sont en effet ceux des pays les plus riches et, pour cette raison, ils amplifient plus qu'ils ne modifient les relations de puissance. La légitimité de ces forces est, de plus, problématique. En effet, si la démocratie a ses exigences formelles, en revanche, les grands media, qui sont des entreprises à la recherche du profit et riches ONG, sont la plupart du temps autoproclamée et souvent particulièrement opaques : « *que sait-on des 26 000 ONG existantes, de leurs ressources, de leurs dirigeants, de leur recrutement, de leur mode de fonctionnement?* » Pour Hubert Védrine il n'est pas juste d'identifier société civile internationale et démocratie. Cette société civile internationale regroupe en effet « *tout, le meilleur et le reste* ».

Le dernier chapitre du livre intitulé « *Ethique et réalisme* » est sans doute celui qui va le plus au cœur du débat qui divise les spécialistes des Relations internationales. Vaclav Havel, à qui le congrès américain a réservé une *standing ovation*, a sans doute exprimé avec le plus de force la thèse moderniste selon laquelle la guerre du Kosovo marquerait un tournant dans la pratique des relations internationales : « *c'est probablement la première guerre qui n'a pas été menée au nom d'intérêts nationaux, mais plutôt au nom de principes et de valeurs. (...)* ». Avec beaucoup de réalisme Hubert Védrine montre que cette « *politique morale* » est plus liée qu'il n'y paraît au premier abord avec la recherche de la puissance. C'est l'effondrement de l'URSS en 1991 « *qui*

laisse l'Occident maître du monde, impatient d'étendre sa loi sans partage ni délai au reste du monde. L'imposition des droits de l'homme depuis l'extérieur est devenue dès lors la raison d'être d'une idéologie de combat qui prétend renvoyer des siècles de diplomatie, c'est-à-dire de recherche de la paix au magasin des accessoires ». « *Exiger la démocratie parfaite, là, tout de suite*, poursuit-il, *c'est penser en termes religieux et si l'on raisonne ainsi on est logiquement amené à penser en termes de sanctions, de châtements, d'excommunications et d'anathèmes. Ce n'est pas mon cas* », refuser la politique morale prônée par Havel ne condamne pas pour autant à la *Realpolitik*. Pour Hubert Védrine, au-delà des apories de la « politique morale » et du cynisme de la *Realpolitik*, il y a place pour une politique étrangère responsable.

Jean-Paul Joubert (*)

Albert Du ROY, *Domaine réservé. Les coulisses de la diplomatie française*, Paris, Ed. du Seuil, mars 2000, 289 pages.

Albert Du Roy, journaliste politique et ancien rédacteur en chef de *L'Express*, du *Nouvel Observateur* et de la rédaction de *France 2*, publie en mars 2000 un nouvel ouvrage dont l'objet d'étude principal est l'analyse du concept de domaine réservé et de son influence sur les décisions de la France en matière de relations diplomatiques internationales.

Cette notion centrale dans la compréhension du processus décisionnel français en matière de politique étrangère est un sujet tabou pour de nombreux acteurs de l'exécutif dont les représentants les plus éminents, les différents présidents de la V^e République, nient toujours énergiquement l'existence. L'auteur invite donc le lecteur à « *une visite guidée de ce domaine pseudo-imaginaire* » avec pour ambition de le conduire dans les coulisses de la diplomatie française, sous-titre du livre. Albert Du Roy se fixe pour objectif de présenter de façon pédagogique les différents acteurs qui façonnent et tentent de façonner la politique étrangère française. A travers la présentation et l'étude de ces acteurs (Président de la République, Premier Ministre, ministère des Affaires étrangères, corps diplomatiques...), de leur fonction et de leur pouvoir au sein du processus décisionnel diplomatique français en fonction des différentes présidences (gaullienne, pompidolienne, giscardienne, mitterrannique et chiraquienne) et de l'évolution des situations institutionnelles (période de cohabitation et période hors cohabitation), Albert Du Roy tente donc d'éclairer la notion de domaine réservé qu'il assimile à un « pouvoir » qu'il convient de définir et de redéfinir.

Pour ce faire, l'auteur oriente sa « réflexion exploratoire » de la notion de domaine réservé autour de trois axes qui structurent l'ouvrage en autant de parties : le domaine réservé au regard de la crise du Kosovo (première partie), le domaine réservé et le champ du pouvoir exécutif (deuxième partie), le domaine réservé et le champ de l'appareil diplomatique (troisième partie). Nous traiterons tout d'abord des deux dernières parties qui constituent le cœur du livre et de la réflexion de l'auteur. Au niveau de l'exécutif, Albert Du Roy questionne son objet d'étude et structure sa pensée autour de quatre questions destinées à définir ce pouvoir et la relation

(*) Clesid-Université Jean Moulin.

de l'exécutif vis-à-vis de lui. La réponse de l'auteur à ces questions est globalement positive et l'amène à conclure sur ce point en donnant une définition du domaine réservé envisagé comme un pouvoir la plupart du temps confisqué, parfois partagé, toujours disputé et quasiment soumis à aucun contrôle.

Dans sa dernière partie, l'auteur présente le second champ, où, selon lui, le domaine réservé prend tout son sens et sa réalité : l'appareil diplomatique français et ses différents composants principaux. En quatre points, l'auteur brosse tout d'abord une rapide mais efficace analyse des grandes révolutions intégrées par notre appareil diplomatique national durant la V^e République (l'intégration européenne, le poids de l'héritage gaullien, la fin du concept de « pré carré », la multilatéralisation des relations internationales, les révolutions technologiques dans le domaine des communications et la fin du monopole d'Etat dans ce domaine), puis dans les trois points suivants, il emmène le lecteur au sein même des arcanes des organes diplomatiques français à savoir le Quai d'Orsay et les ambassades avant de terminer par une instructive étude pédagogique de la caste des diplomates et du personnel diplomatique.

Au-delà de cette grille de lecture principale centrée sur la notion de domaine réservé, l'ouvrage d'Albert Du Roy tire son intérêt majeur par le fait qu'il ne limite pas uniquement son analyse à elle. En effet, l'auteur intègre à l'ouvrage une grille de lecture transversale qui replace et interroge son analyse du domaine réservé et de l'appareil diplomatique français à la lumière des ruptures et des évolutions qui caractérisent le nouveau cadre géopolitique post-soviétique. Il s'interroge sur le rang de la France au sein de la communauté internationale ainsi que sur la pertinence de ses objectifs actuels en matière de politique étrangère et l'efficacité du fonctionnement de son appareil exécutif et diplomatique pour appliquer ces objectifs. Pour Albert Du Roy, « *la question d'aujourd'hui est celle de l'identité française, de la souveraineté nationale et de la place de la France dans le monde* ». Il s'agit pour lui d'atteindre de « nouveaux horizons » et de parvenir à résoudre des positions de plus en plus difficiles à gérer : conserver son indépendance et son rang tout en évitant une détérioration des relations avec « l'hyperpuissance » américaine. Ces relations se caractérisent pour l'auteur par une double obsession. D'une part, celle de la diplomatie française qui focalise son attention sur son homologue américaine jusqu'à développer un complexe tout à la fois d'infériorité et de recherche d'autonomie frénétique. D'autre part, nos diplomates semblent voir et, selon l'auteur, réellement subir une attitude francophobe grandissante de la part de ces mêmes homologues américains.

L'Europe est, pour Albert Du Roy, la seule alternative concrètement viable pour la politique étrangère française. Seule l'Europe pourra fournir le levier de puissance indispensable au maintien de son rang et en accord avec son identité afin de demeurer une « nation indispensable » porteuse d'« *un message qu'elle se doit de transmettre au monde* ». Mais cette France, que l'auteur appelle « *Universelle* » se heurte durement encore ici à son concurrent américain ainsi qu'au complexe que ce dernier génère en elle. La diplomatie française doit donc s'imprégner encore davantage de la dimension européenne, ce qui est déjà fait et qui constitue une mini-révolution. L'Union européenne est, pour l'auteur, « *une fusion/compression de l'histoire, de la culture... et de la diplomatie qui s'accroîtra durant le siècle qui s'ouvre* ». C'est une nouvelle révolution qui semble attendre l'appareil diplomatique français qui devra impérativement

s'y adapter et ainsi donner une nouvelle place et une nouvelle définition du concept de domaine réservé.

Le lien entre les deux grilles de lecture qui structurent l'ouvrage, à savoir l'analyse de la notion de domaine réservé et sa capacité à réaliser les ambitions françaises dans le nouveau contexte diplomatique mondiale, a été tout à la fois symbolisé et concrétisé par la récente crise du Kosovo. Cette dernière s'est produite durant la rédaction de l'ouvrage par l'auteur qui l'assimile, selon ses termes, à un « ouragan » et « un beau cas d'école ». Un symbole permettant d'estimer la capacité de la politique étrangère de la France et de son appareil diplomatique à répondre à un exemple concret des crises que notre pays aura à gérer dans un futur proche pour maintenir son rang.

Cette analyse de la crise du Kosovo au regard de la diplomatie française constitue la première partie de l'ouvrage. Il nous semble que le livre d'Albert Du Roy aurait gagné encore davantage en efficacité pédagogique si cette partie avait pris place à la fin de l'ouvrage. En effet, elle symbolise parfaitement l'analyse que l'auteur développe dans ce livre et constitue une synthèse et une conclusion aux arguments développés plus avant sur les limites et la modernisation nécessaires de la notion de domaine réservé dans la diplomatie française, cette partie ayant pour titre : « Kosovo : Un immense faux pas dans la bonne direction ».

Jérôme Godineau (*)

Pierre de SENARCLENS (sous la direction de), *Maîtriser la mondialisation.*

La régulation sociale internationale, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 243 pages.

L'ouvrage collectif que dirige Pierre de Senarclens prolonge et approfondi sa réflexion qu'on entrevoyait déjà dans son ouvrage *Mondialisation, souveraineté et théorie des relations internationales* (1), présenté dans l'*AFRI* 2000 (2). Dans ce premier ouvrage, P. de S. relevait les difficultés qu'éprouvent les Etats à mettre en cohérence leurs politiques économiques, de plus en plus tributaires de mouvements globaux et leurs politiques sociales qui ne peuvent ignorer les demandes de « communautés de base ». Il relevait aussi que les conséquences sociales de la mondialisation sont équivoques, expansion d'un côté, mais un coût social d'un autre côté. L'ouvrage collectif que dirige Pierre de Senarclens se donne pour objectif de répondre à la question de la possibilité d'une mise en cohérence et à la question d'une possible « maîtrise » de la mondialisation.

Dans l'introduction P. de Senarclens assigne à l'ouvrage une ambition : explorer selon une logique transdisciplinaire les espaces propices à la construction de cadres de régulation par la mise en œuvre de nouvelles institutions capables d'encadrer les effets de la mondialisation, capables de susciter une réaction contre les processus d'exclusion et de paupérisation (3). Dès le départ, l'auteur lance un avertissement : il ne s'agit pas de se ranger dans le camp des thuriféraires de la mondialisation, ni

(*) Allocataire Clesid-Université Jean Moulin.

(1) Pierre de SENARCLENS, *Mondialisation, souveraineté et théories des relations internationales*. Paris, A. Colin, 1998.

(2) Voir notre recension dans l'*AFRI* 2000, p. 879.

(3) P. 14.

d'appeler à la reconstruction d'un quelconque espace technocratique (4), il s'agit, en partant d'une analyse du mouvement complexe que constitue la mondialisation d'étudier son impact sur la protection sociale des travailleurs. L'ouvrage se situe dans une logique de régulation, c'est-à-dire l'exploration des « *possibles* » afin de produire « *un ensemble de normes, de principes, de procédures juridiques assurant un ordre politique favorable à la société et au bien-être économique et social des individus et des peuples* » (5).

Dans le premier chapitre P. de Senarclens jette les jalons d'un bilan de la mondialisation au regard de ces impacts sociaux. Celle-ci est illusoire dans la mesure où elle ne concerne qu'une faible partie de la population mondiale. Le ratio mouvements de capitaux-mouvements de population penche très largement en faveur d'une volatilité des capitaux, il en est de même en ce qui concerne la création d'emplois dans les pays concernés par le mouvement de mondialisation. Non seulement il y a une forte mobilité des structures de production mais il y a un appauvrissement corrélatif du stock des emplois disponibles. Plus l'insertion dans l'espace mondialisé est forte, plus la part des emplois requérant une main-d'œuvre abondante et faiblement qualifiée tend à diminuer. Or l'absence de ce type d'emplois explique la crise des années 1970-1980 dans la plupart des pays développés. Face à cette situation l'auteur déplore la défaillance des instances de régulation : les Etats et les organisations internationales (6). Les premiers, en visant un objectif de stabilité monétaire ont limité *de facto* leur propre marge d'intervention dans le domaine social. Les politiques de lutte contre les dépenses, de diminution des déficits budgétaires constituent des vecteurs d'adaptation à la mondialisation, tout en produisant des effets inverses : « *les budgets des Etats sont en voie ascendante, car leur intervention est indispensable à l'expansion des marchés* » (7), les politiques d'adaptation aux exigences de la mondialisation tournent le dos aux programmes sociaux, principal axe des politiques suivies jusqu'alors dans la plupart des pays développés. Dès lors, Pierre de Senarclens rejoint les analyses de A.-J. Arnaud et de B. Jobert, le premier pense que la globalisation produit de l'intervention, on assisterait alors, non pas à une diminution du poids de l'Etat mais à son augmentation (8). Le second pense qu'il n'y a pas obligatoirement un mouvement de mondialisation totalement subi mais plutôt un mouvement d'auto-évidement des Etats (9). Défaillances des Etats mais aussi défaillance des Organisations internationales, celles-ci n'ont jamais pu jouer leur rôle, car selon P. de S., dès le départ, les Etats-Unis et leurs alliés se sont efforcés de promouvoir le développement des pays pauvres dans le cadre de rapports bilatéraux ou par l'intermédiaire d'organisation qu'ils contrôlent (10). Au terme du premier chapitre, Pierre de Senarclens énonce un certain nombre de solutions. A court terme, l'élargissement des missions du FMI à des questions de développement durable et d'emploi, recherche de solutions immédiates pour la question de l'endettement, création d'un fonds destiné à aider les pays les plus pauvres. A long terme : engager une réforme

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) P. 37.

(7) P. 39.

(8) Cf. A.-J. ARNAUD, « La régulation en contexte globalisé », in J. COMMAILLE et B. JOBERT *Les Métamorphoses de la régulation politique*, Paris, 1998, LGDJ, pp. 147-175.

(9) B. JOBERT, « Etats en interaction », *L'Année de la régulation*, vol. 3, 1999, pp. 77-85.

(10) P. 45 de l'ouvrage.

de l'architecture financière internationale (transformation du rôle du FMI, création d'une nouvelle autorité monétaire internationale.) P. de Senarclens ne cache pas son pessimisme car les solutions préconisées impliquent pour les Etats-Unis un abandon de prépondérance au sein des institutions financières internationales.

Dans le deuxième chapitre, « La régulation sociale au-delà de la souveraineté », B. Badie, montre dans une approche fonctionnaliste que la mondialisation signifie un mouvement irrépessible de changement dans le système planétaire. Si dans un premier temps le concept de régulation est étranger à la théorie des relations internationales c'est parce qu'on se situait volontiers sous le règne de « *l'inter-étatique* » vision réfractaire à toute forme de régulation qui se veut un dépassement du pouvoir des Etats comme acteurs uniques de la scène internationale. Dans le cadre de cette vision réaliste, la seule régulation possible c'est la recherche de l'équilibre. Cette base sera invalidée par nombre de modifications de la scène internationale, qui tout en affaiblissant la logique souverainiste, tissent un réseau d'interdépendances. La mondialisation, résultante de ces modifications a entraîné selon B. Badie l'apparition d'un « *espace public international* ». C'est un espace similaire à celui de J. Habermas. Dans les espaces nationaux l'intensification de la communication a permis aux collectivités de se libérer du monopole des souverains dans la construction du sens. Corrélativement, toujours selon Badie, l'intensification de la communication au niveau planétaire va susciter l'apparition de communautés participant à la construction du sens au niveau planétaire. Cet espace retire aux Etats le monopole des agendas, dans sa démonstration B. Badie prend appui sur l'action des ONG qui ont pesé d'un certain poids sur l'orientation des grandes conférences organisées par les Nations Unies, notamment celles qui avaient des prolongements sociaux ou environnementaux immédiats. En présence de cet espace public international, il convient de s'interroger sur la capacité actuelle des Etats à engager des actions de régulation, de protection sociale et à encadrer les effets de la mondialisation.

Dans le chapitre 3, François-Xavier Merrien, nuance quelque peu cette perspective de l'évidement des Etats et leur sujétion à des logiques, des stratégies et des flux sur lesquels ils n'ont aucune prise. L'Etat social n'est pas mort nous dit F.-X. Merrien, il n'y a pas un dessaisissement total ni un abandon complet des politiques sociales. Il existerait des registres où le dessaisissement est complet, dans d'autres registres, la marge de manœuvre des Etats reste entière. La thèse de François-Xavier Merrien est très intéressante : la mondialisation n'a pas condamné définitivement l'Etat-providence : elle a invalidé la base d'un régime particulier, un autre émerge et se dessine, dans des configurations inédites. Dès lors, il n'existe pas un cheminement unique mais des modèles particuliers qui constituent autant de nouveaux régimes d'Etat-providence (régime de la réorientation contrainte, régime de la réorientation choisie, régime de la réorientation consensuelle, régime de la réorientation consensuelle.)

Michel Kotecki, dans le chapitre 4, élargit la perspective. Pour lui, à mesure que l'intégration économique progresse, à mesure que s'élargit l'espace économique, la convergence internationale des droits des travailleurs et des prestations apparaît comme une condition nécessaire pour édifier une économie mondiale socialement plus juste. Michel Kotecki explore deux voies, celle l'intégration de la question sociale dans les négociations commerciales pour susciter à la base un mouvement modérateur des effets sociaux de la mondialisation. Une seconde voie, celle du ren-

forcement des canaux actuels par lesquels transite la question sociale dans ses rapports avec la mondialisation.

Francis Maupain répond à cette interrogation dans le chapitre 5, en démontrant que l'Etat reste la seule enceinte au sein de laquelle doit être recherchée une voie permettant de construire un cadre de protection des droits sociaux. Il s'inscrit en faux contre les thèses néo-libérales qui imputent le chômage aux rigidités des législations sur le travail. Il conteste aussi l'effectivité des initiatives « *spontanées* » mues par des considérations morales, consistant en la mise en œuvre de codes de bonne conduite ou de « *labels* » sociaux (11). Francis Maupain pense que ce modèle d'inspiration privée est loin de constituer une solution de régulation satisfaisante. Il plaide en faveur d'un cadre « *régulationniste* », fondée sur une forme de subsidiarité, énonçant un certain nombre d'objectifs à atteindre en laissant aux Etats le soin d'y parvenir. Il s'agit de conjuguer contrainte et souplesse nécessaire à une meilleure adaptation aux réalités locales.

Dans le chapitre 6, Laurence Boisson de Chazournes explore les raisons d'un intérêt que manifestent certaines institutions internationales pour les questions de régulation sociale. « *Lutte contre la pauvreté, participation populaire, justice sociale* » ont fait leur entrée dans la vulgate de la Banque mondiale et du FMI institutions sur lesquelles Laurence Boisson de Chazournes a axé son analyse. Elle s'interroge sur cette conversion. Alors que durant les années 1960-1970 les questions sociales et de développement étaient appréhendées à travers un prisme macro-économique, l'irruption de ces nouvelles thématiques dénoterait à la fois d'une volonté de corriger l'impact des options défendues par la Banque mondiale notamment au cours des années 1980-1990. Laurence Boisson de Chazournes ne cache pas son optimisme de voir les préoccupations de régulation sociale de la Banque mondiale coexister avec les activités traditionnelles.

Enfin, dans le chapitre 7, Jean-Pierre Faugère se penche sur la régulation sociale dans le processus de la construction européenne. Il souligne le hiatus entre, d'une part, la protection sociale qui reste du ressort des Etats et, d'autre part, la libre circulation des capitaux que consacre la construction européenne. Ce décalage risque de s'élargir à mesure que s'approche l'échéance de la mise en place de l'euro. Cette échéance pourrait même constituer un des biais par lequel pourrait être mise en œuvre une véritable harmonisation des politiques sociales européennes.

Taoufik Bourgo (*)

Jean-Jacques ROSA, *Déclin des hiérarchies et avenir des nations*, Paris, Grasset, 2000, 407 pages.

Dans cet essai sur « *le siècle le plus terrible de l'histoire européenne* », selon la formule d'Isaiah Berlin, Jean-Jacques Rosa tente de déchiffrer l'énigme du XX^e siècle. A la différence d'Erich Hobsbawm qui pense le « *siècle des extrêmes* » en terme de « *court XX^e siècle* » Jean-Jacques Rosa nous livre la fresque d'un long XX^e siècle qui, sur la plus grande partie de sa trajectoire, est marqué par l'essor universel de la grande organisation puis, dans son dernier tiers par celui de son déclin général. Le

(11) P. 155.

(*) Chercheur au Clesid – Université Jean Moulin ATER Université Lyon III.

long XX^e siècle de Jean-Jacques Rosa qui commence en 1870 oppose un premier XX^e siècle marqué par la hiérarchie, le culte des grandes organisations et des grandes bureaucraties, privées comme publiques, mais aussi des grandes idéologies, à un « *second vingtième siècle* », qui commence dans les années soixante, et dont la caractéristique est le déclin de la grande organisation.

Le livre de Jean-Jacques Rosa relève d'un genre peu développé en France mais courant aux États-Unis où les universitaires disposant de grands moyens peuvent s'engager dans la rédaction de grandes synthèses historiques dont, de toute évidence Jean-Jacques Rosa est un lecteur assidu. Empruntant l'essentiel de ses démonstrations à la théorie des cycles, l'intérêt du livre de Jean-Jacques Rosa est qu'il mobilise une logique habituellement consacrée, chez Olson ou Paul Kennedy aux « grandes puissances », pour l'appliquer aux « organisations » en général. La question de l'Etat et de ses potentialités belligères est, du coup pensée sur des bases inhabituelles.

Le premier XX^e siècle de Jean-Jacques Rosa est fortement marqué à ses débuts par les affrontements des grandes puissances, l'impérialisme, puis par le développement apparemment irrésistible de systèmes autoritaires qui embrigadent les personnes dans des idéologies de masse, tandis que les entreprises devenues géantes tendent à se concentrer en trusts, *Konzerns*, cartels et autres *zâibatsus*. Ce premier XX^e siècle est le siècle de fer de l'industrie lourde, de la sidérurgie et de la production à la chaîne qui voit se développer une « réaction autoritaire » dépassant en despotisme tout ce que les autocraties traditionnelles avaient connu. Dans cette phase, l'avantage appartient à la grande dimension et à la bureaucratie de masse. La seconde période que l'on peut faire débiter avec les soulèvements de 1968, et qui correspond aussi à la défaite américaine au Viêt-Nam et aux chocs pétroliers se caractérise par le retour en force des marchés et de la démocratie, la montée de l'individualisme contestataire des autorités, tandis que les grandes hiérarchies publiques et privées se délitent et se fragmentent. L'ensemble constitue un « *grand cycle* » au terme duquel les valeurs dominantes font retour à celles qui dominaient à la fin du XIX^e siècle.

Pour Jean-Jacques Rosa le grand cycle de la centralisation et de la décentralisation affecte toutes les organisations humaines, les orientant dans le sens de l'impérialisme et de la centralisation dans la première phase et dans celui de la décentralisation et de l'émiettement des structures privées comme publiques dans la seconde. La démonstration vaut pour les entreprises. Allant à l'encontre des idées dominantes, Jean-Jacques Rosa pense que l'évolution ne va nullement vers le gigantisme des entreprises. Au contraire, la mondialisation des marchés s'accompagne aujourd'hui d'une atomisation des firmes. La fin du fordisme signale au contraire l'entrée dans une ère de la diversification et de la personnalisation des produits.

Le cycle affecte les bureaucraties. L'une des grandes audaces du livre de Jean-Jacques Rosa est ici de tenter une analyse de « *l'économie du meurtre politique* » qui a si bien caractérisée la première partie du cycle. « *Les génocides apparaissent étroitement liés aux mécanismes de la déshumanisation bureaucratique*, écrit-il, *Loin d'être une aberration inexplicable survenue comme une folie soudaine à l'apogée de la civilisation occidentale, les meurtres de masse et crimes contre l'humanité apparaissent aujourd'hui comme la conséquence, contraire à toute morale mais logique, de l'organisation centralisée de masses toujours plus importantes* ». « *Il ne faut pas*, ajoute Jean-Jacques

Rosa, *rechercher dans l'idéologie, comme on le fait habituellement, la source et la responsabilité des malheurs du siècle puisqu'elles sont largement endogènes, répondant aux besoins de fonctionnement des organisations dominantes. Les idéologies totalitaires ne sont que le reflet caricatural du conflit implacable des organisations centralisatrices pour la domination d'ensembles humains toujours plus vastes.* »

Le cycle de la décentralisation est enfin celui de l'Etat. Le degré de concentration de l'industrie mondiale des nations repose sur la même analyse que celle de la structure du secteur industriel. Leur dimension optimale va dépendre de leurs coûts de production des services collectifs et, en premier lieu, des services de sécurité, c'est-à-dire de leur efficacité militaire. Lorsque dans le premier XX^e siècle, le mécanisme hiérarchique s'avère plus efficace que le mécanisme du marché, le nombre des Etats tend à se réduire et leur dimension à augmenter. Pour Jean-Jacques Rosa la seconde phase du cycle ne va pas vers la disparition de l'Etat-nation. C'est la taille optimale de l'Etat qui se modifie. Les plus grands et les plus hétérogènes se fragmentent tandis que les plus petits se multiplient et prospèrent. Ces petits Etats ne sont nullement incapables de gérer des politiques indépendantes.

Le cycle affecte également les organisations internationales. Pour Jean-Jacques Rosa, après une phase de croissance qui avait pu laisser penser que les phénomènes de coopération et d'intégration iraient croissant, les grandes organisations internationales sont également affectées par le cycle de décentralisation. C'est le cas du FMI comme de l'ONU.

La théorie de la guerre que Jean-Jacques Rosa fait découler de cette logique des cycles est peut-être le plus remarquable de cette synthèse. Il s'ensuit en effet de sa théorie générale de la centralisation que les périodes de croissance générale de la dimension des Etats et de concentration de la population des nations doivent aussi être des périodes de guerre, et cela est d'autant plus vrai que les systèmes politiques internes des Etats sont manageriaux et autoritaires. La guerre, dans cette optique est vue comme l'instrument d'une concentration séculaire des nations. S'appuyant sur les travaux de Geller et Singer, Jean-Jacques Rosa en arrive à la conclusion que le statut de grandes puissance est un facteur décisif de la guerre. Or les grandes puissances sont, par définition, celles qui ont une grande dimension. D'où l'origine territoriale des guerres, qui explique en particulier le recouvrement des périodes de forte colonisation et des années de guerres majeures entre les puissances européennes à la fin du XVII^e siècle, puis à nouveau au XX^e. Il s'ensuit, dit Jean-Jacques Rosa, que *« l'état le plus récent de l'étude des guerres entre nations tend à confirmer que la cause la plus générale et ultime des guerres, au sein de la société mondiale des nations, est l'accroissement de la dimension moyenne des nations ».*

S'il résulte des théories de Mansfield que Jean-Jacques Rosa fait siennes qu'il existe une corrélation forte entre l'accroissement général de la taille des nations et la probabilité des conflits militaires, alors la question du risque de guerre se trouve amoindrie dans la seconde phase du cycle en raison de la tendance à la réduction de la taille des nations. La période actuelle d'atomisation et de désintégration des grandes hiérarchies et des Etats est donc une période où la probabilité des guerres est faible. Tant que durera la tendance technologique de diminution de la dimension des hiérarchies et d'expansion des marchés nous connaissons une période relativement pacifique où les conflits resteront limités à des guerres internes, guerres, civiles, guerres de sécession.

Selon Jean-Jacques Rosa, le principe qui meut la logique du cycle est limpide comme sa conclusion : « *Le totalitarisme qui a marqué le premier XX^e siècle a constitué un cas rare dans l'histoire des sociétés. Il s'explique par les progrès foudroyants de la production matérielle alors que les technologies de l'information n'évoluaient pas aussi vite. C'est le retard de l'information qui a déterminé la réaction bureaucratique et hiérarchique du début de la période. Il semble aujourd'hui que la probabilité pour qu'une telle configuration se renouvelle soit assez faible, vu le rythme actuel du progrès des techniques d'information. L'abondance de l'information en détermine la diffusion. La diffusion de l'information décentralise le pouvoir et affaiblit les hiérarchies. Elle libère l'individu. Nous pouvons donc souhaiter que le second XX^e siècle se poursuive très en avant dans le XXI^e.* »

Le cycle de la décentralisation suit celui de la centralisation et de la hiérarchie. la Raison à l'œuvre dans le Grand Cycle est le niveau des techniques de l'information. L'exercice de style est admirable. Chaque élément prend place et vient conforter l'ensemble. Tout se déroule bien, presque trop bien. Il en est en effet de la théorie des cycles comme de l'Eucharistie. Il faut y croire.

Jean-Paul Joubert ()*

Ernst NOLTE, *La Guerre civile européenne, 1917-1945. National-socialisme et bolchevisme*, Paris, Syrtes, 2000, 665 pages (préf. S. Courtois), trad. de l'allemand par J.-M. Argelès.

Après la parution des derniers ouvrages de François Furet (12) et d'Eric Hobsbawm (13), le lecteur français dispose avec *La Guerre civile européenne...* d'une troisième grande interprétation de l'histoire du XX^e siècle. Après le libéral français et le marxiste anglais, le conservateur allemand donne son explication de la « guerre de trente ans » du siècle passé. Alan Bullock a retracé les *vies parallèles d'Hitler et Staline* (14); Ernst Nolte voit dans l'interaction du bolchevisme et du nazisme le « *nœud causal* » de la tragédie de l'époque.

L'ouvrage a été publié pour la première fois en RFA en 1987. La présente traduction française s'appuie sur la cinquième et dernière édition munichoise, celle de 1997. Le texte lui-même comprend une introduction : « Pour une mise en perspective de l'époque des guerres mondiales » (pp. 27-50) et cinq chapitres : « Aboutissement et prélude en 1933 : la prise du pouvoir antimarxiste en Allemagne » (pp. 51-67), « Retour sur les années 1917-1932 : communistes, nationaux-socialistes, Russie soviétique » (pp. 69-240), « La paix entre Etats idéologiques ennemis, 1933-1941 » (pp. 241-363), « Les structures de deux Etats à parti unique » (pp. 365-493), « La guerre germano-soviétique, 1941-1945 » (pp. 495-575). L'ouvrage inclut également une préface de Stéphane Courtois (15) (pp. 7-13), un avant-propos d'Ernst Nolte à l'édition française (pp. 15-25), un épilogue : « De la guerre civile européenne (1917-

(*) Clesid – Université Jean Moulin.

(12) *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX^e siècle*, Paris, Calmann-Lévy/R. Laffont, 1995.

(13) *L'Age des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle, 1914-1991*, Bruxelles/Paris, Complexe/Monde diplomatique, 1999 (1994).

(14) *Hitler et Staline. Vies parallèles*, Paris, A. Michel/R. Laffont, 1994 (1991), 2 vol., préf. M. Ferro.

(15) Co-auteur du *Livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*, Paris, R. Laffont, 1997.

1945) à la guerre civile mondiale (1947-1990) » (pp. 577-596), une postface : « Ce livre et la 'querelle des historiens'. Bilan dix ans plus tard » (16) (pp. 597-625), un index (629-643) et une bibliographie (pp. 645-661).

Parue un an après l'article « Un passé qui ne veut pas passer » (17) – qui déclencha la fameuse « querelle des historiens » –, *La Guerre civile européenne...* est un ouvrage qui fut immédiatement très controversé. Il ne pouvait en être autrement, ne serait-ce qu'en raison de l'ampleur et de la densité des thèmes qu'il développe : la révolution et la contre-révolution, le totalitarisme, la comparaison entre national-socialisme et communisme, la guerre mondiale, le judéocide. Il ne pouvait en être autrement aussi, en raison de la position d'Ernst Nolte : ce philosophe et historien, spécialiste du fascisme, ne surenchérit pas à la « culpabilité allemande ». Quelque part, il cherche à présenter un plaidoyer national, d'une part, en suggérant que l'Allemagne n'a pas eu le monopole de l'horreur, d'autre part, en situant la « catastrophe allemande » dans le contexte d'une « guerre civile internationale » déclenchée par le mouvement communiste et poursuivie par l'Etat soviétique. Il élude ainsi le rôle du conservatisme et du nationalisme allemands dans la genèse ou l'arrivée au pouvoir du nazisme, ou encore le choc du Traité de Versailles. Sans doute aussi exagère-t-il l'importance de l'idéologie dans les ambitions et les antagonismes politiques, tant internes qu'internationaux. Inévitablement, la focalisation sur les rapports germano-soviétiques l'amène à négliger le rôle des démocraties occidentales, notamment des Etats-Unis, qui étaient pourtant, avec l'URSS et l'Allemagne, les principaux candidats à la succession de la Grande-Bretagne pour l'hégémonie mondiale. *La Guerre civile européenne...* n'en est pas moins un ouvrage indispensable, un des très grands livres qui clôt le XX^e siècle après la fin de la guerre froide et de l'URSS.

Comme Furet et Hobsbawm, Nolte part de la révolution russe, qu'il considère comme l'événement fondamental du siècle passé. Un parti animé par l'idéologie du marxisme s'empare d'un Etat encore agraire mais qui a la dimension d'un continent (18) ; il procède à son industrialisation à marche forcée et le transforme en Etat totalitaire et en superpuissance militaire tout en détruisant (« *en tant que classe* » ou « *physiquement* ») sa bourgeoisie et sa paysannerie ; il met en pratique une guerre civile à l'échelle internationale visant la conquête du pouvoir dans chaque pays au nom de la volonté de libérer le monde. C'est l'Allemagne vaincue de 1918 qui est la première cible de cette visée révolutionnaire ; mais c'est là qu'elle échoue, en 1919 d'abord, en 1933 ensuite, scellant ainsi le destin du socialisme. Face à la révolution s'est en effet dressée la contre-révolution, antimarxiste et antilibérale. D'après Ernst Nolte, le fascisme en général, le nazisme en particulier, est une réponse à la menace du bolchevisme. Il est un contre-mouvement, puis un régime, qui répond à la guerre civile (internationalisée) par la guerre civile (d'Etat), en reprenant les méthodes politiques de l'adversaire. Lui aussi construit un Etat totalitaire – mais Nolte montre que l'Allemagne d'Hitler fut bien moins totalitaire que la Russie de Staline, en tout

(16) Cf. la traduction française de l'*Historikerstreit* (1987) : *Devant l'histoire. Les documents de la controverse sur la singularité de l'extermination des Juifs par le régime nazi*, Paris, Cerf, 1988, préf. L. Ferry, introduction de J. Rovan.

(17) Paru le 6 juin 1986 dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, reproduit dans le recueil précité *Devant l'histoire...*, pp. 29-35.

(18) Une « *puissance pauvre* », pour reprendre le titre du livre de Georges SOKOLOFF, *La Puissance pauvre. Une histoire de la Russie de 1815 à nos jours*, Paris, Fayard, 1993.

cas jusqu'en 1941. Lui aussi tente – sans succès – d'orienter sa politique étrangère en fonction de son idéologie : l'anticommunisme.

L'ouvrage d'Ernst Nolte relève de l'histoire des idées et de l'histoire politique. Mais sa démarche internationale et comparatiste, les développements qu'il consacre à la diplomatie germano-soviétique et à la guerre germano-soviétique, son interprétation de la « guerre de trente ans » du XX^e siècle en termes de « *guerre civile européenne* », l'importance qu'il accorde à la révolution, aux idées et aux partis dans l'histoire des relations internationales, font de cet ouvrage un grand livre de politique internationale appliquée à l'époque des guerres mondiales et de l'entre-deux-guerres. De ce point de vue, l'auteur fait, en historien, de la « politique transnationale » : à tort ou à raison, son analyse est plus axée sur le rôle de l'Internationale (communiste) ou les rapports (d'allégeance) entre partis que sur les rapports (de puissance) entre Etats.

David Cumin (*)

Gabriel GORODETSKY, *Le Grand Jeu de Dupes : Staline et l'invasion allemande*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Professeur d'Histoire et Directeur du Centre *Curiel for International Affairs* de l'Université de Tel-Aviv, Gabriel Gorodetsky livre un ouvrage important sur le double plan de l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale et de la théorie des relations internationales. L'admiration pour le travail de l'historien n'interdit pas des interrogations quant aux paradigmes mobilisés.

Reprenant des écrits antérieurs, Gorodetsky règle son compte au mythe de la guerre préventive qu'aurait préparée Staline. La publication en 1985, en pleine Perestroïka, d'une série d'articles de V. Rezun, plus connu sous le pseudonyme de Souvorov, avait ouvert le dossier d'une prétendue préparation par Staline d'une attaque préventive contre l'Allemagne. L'invasion de la Russie par Hitler, l'opération *Barbarossa*, aurait, selon Souvorov, déjoué l'opération *Groza* (Tonnerre) prévue pour le 6 juillet 1941 par laquelle Staline aurait visé la domination du monde par la transformation de la Seconde Guerre mondiale en guerre révolutionnaire. D'où le mythe du « *Brise-Glace* » ouvrant la voie à la révolution mondiale, une interprétation qui relançait celle, fort idéologique, de l'historien américain Tucker.

Accueillie avec enthousiasme à Moscou, la thèse de Souvorov avait contribué à alimenter la controverse allemande autour de l'*historikestreit* durant laquelle les arguments de Souvorov avaient été utilisés pour étayer et conforter les thèses de Nolte, Hoffman, Maser et Post plaidant la rationalité et la légitimité des choix de l'Allemagne nazie. La guerre à l'Est se trouvait du coup légitimée par les intérêts géopolitiques traditionnels allemands et la menace que faisait peser le régime stalinien sur l'existence allemande. Elle avait également été accueillie avec complaisance dans de nombreux milieux occidentaux, à vrai dire plus soucieux d'arguments de guerre froide que de controverse historique. S'appuyant sur l'importante documentation ouverte à Moscou depuis les années quatre-vingt-dix, Gorodetsky démonte la fable de la guerre préventive. Cette thèse une première fois défendue par Hitler lui-même

(*) MCF à l'Université Jean Moulin – Clesid.

lors de l'attaque allemande, puis reprise par des généraux allemands lors du procès de Nuremberg trouvait dans la culture stratégique allemande un terreau favorable ancien.

Le mythe du Brise-Glace contenait bien un grain de vérité. Devant les signes de plus en plus manifestes d'une attaque allemande, l'Etat-major soviétique qui venait d'être décapité par les purges, envisagea lors des *Kriegspiel* de recourir à la stratégie dite de « défense opérationnelle » élaborée par « *des généraux d'un talent fou* » Tukhatchevsky et Triandafilov. La manœuvre consistait, devant une infériorité manifeste, à associer une stratégie de bunkers défensifs et de manœuvres offensives de grande dimension destinées à encercler et détruire les armées assaillantes. En dépit du tabou envers Toukhatchevky, les nouveaux responsables de l'Armée rouge, Joukov et Timochenko s'accrochèrent à cette théorie comme à une bouée de sauvetage, mais sans parvenir à l'imposer à Staline. De plus, dans la mesure où la plupart des architectes de la théorie avaient été éliminés, la capacité à saisir et à traduire la totalité de la doctrine demeurait limitée. (Il faudra attendre la bataille de Koursk, dans l'été 1943 pour la voir restaurée dans toute son envergure et ouvrir la voie aux impressionnantes victoires soviétiques.) Il n'était donc pas très difficile pour Souvorov de trouver des troupes russes en position de préparation à l'offensive, et même une proposition de contre-offensive de Joukov de mai 1941, visant à anticiper le plan allemand, document qui constitue la pièce à conviction du procès engagé par Souvorov. Mais Staline, avant tout soucieux d'éviter les provocations, n'avait pas retenu la solution proposée par Joukov et, dès le lendemain, une autre directive plus strictement défensive, et qui devait rester en vigueur jusqu'au 22 juin 1941, était adoptée.

Au-delà du dossier de la guerre préventive, Gorodetsky s'engage sur une autre piste, que la controverse avec Souvorov tendait à occulter, et qui consiste à expliquer la politique de Staline qui, aujourd'hui encore, demeure bien mystérieuse. On connaît la réponse qu'a donnée à cette question Henry Kissinger pour qui il n'y a guère de mystère. « *Richelieu ou Bismarck*, écrit-il, *n'auraient eu aucune peine à saisir la politique de Staline.* » Selon lui Staline menait en effet tout simplement une politique réaliste d'équilibre des forces à outrance dont le but était de rester à tout prix en dehors de la guerre. En élève de Carr, Gorodetsky fait sienne l'interprétation de Kissinger. « *En matière de politique étrangère*, écrit-il, *Staline s'embarrassait peu de sentiments ou d'idéologie... Il semble que la politique de Staline ait au contraire été à la fois rationnelle et pondérée : c'était en somme une Realpolitik sans scrupules au service d'intérêts géopolitiques bien précis.* » Aux yeux de Staline, la stricte neutralité plutôt que l'engagement auprès de l'Allemagne, constituait selon Gorodetsky le couronnement du pacte germano-soviétique. Staline persuadé qu'il ne serait pas capable d'affronter l'Allemagne avant 1943, conduisait une diplomatie visant à rester en dehors du conflit. Davantage que les valeurs morales ou les loyautés internationales, la motivation supérieure et la théorie primordiale dans la conduite des relations internationales semblent avoir été le nationalisme et l'intérêt d'Etat dans sa forme la plus brutale. En s'engageant dans le vieux jeu de l'équilibre des forces, la Russie, comme le régime de Vichy, s'efforçait sans succès de contenir l'hégémonie allemande qui s'affirmait sur le continent et espérait gagner un droit de regard sur les contours de la nouvelle Europe de l'après-guerre.

Cette interprétation, est de toute évidence plus sérieuse que celle de Tucker ou de Souvorov. Gorodetsky la développe en mettant l'accent sur trois éléments peu étu-

diés jusqu'à présent qui renvoient aux perceptions de Staline. Il montre d'abord que Staline en était arrivé à la conclusion fautive, mais logique, selon laquelle Hitler ne prendrait pas le risque de combattre sur deux fronts. Il insiste ensuite sur le fait que Staline, au lieu de concentrer son attention sur l'Allemagne, avait le regard tourné vers la Grande-Bretagne et le danger que représentait, selon lui, l'impérialisme britannique. Enfin, et la question est liée, Staline plaçait au premier plan de ses préoccupations les Balkans, zone où se heurtaient les zones d'influence allemande et russe.

L'interprétation de Gorodetsky est séduisante. Elle n'emporte cependant pas totalement la conviction. D'abord, parce que l'image d'un Staline *Realpolitiker* apparaît moins simple à la lecture même des descriptions que nous livre Gorodetsky. Il nous montre en effet un Staline lisant la Seconde Guerre mondiale sur le modèle de la Première, obsédé par la crainte d'une agression anglaise dans les Balkans alors même que ses services l'alertaient tous les jours des préparatifs allemands. Gorodetsky dépeint avec un immense talent la cécité du jugement et même l'anéantissement de la volonté de Staline quand intervient l'offensive attendue depuis des mois et que ses manœuvres diplomatiques n'étaient pas parvenues à empêcher : « *Quand Joukov appela Staline dans sa datcha pour l'informer de l'attaque allemande, celui-ci croyait encore, semble-t-il, que la Wehrmacht provoquait une guerre sans l'aval de Hitler. A telle enseigne que sa première directive consista à interdire à l'Armée de mettre en œuvre dans leur totalité les ordres de déploiement. Quand il prit la mesure de la réalité, il fut convaincu que les Britanniques étaient de connivence dans l'attaque. C'est seulement deux semaines plus tard, après une grave dépression et la reconnaissance de ses erreurs de calcul, que Staline a été capable de reprendre les rênes du pouvoir, de s'atteler à la tâche ardue de restaurer son autorité et de mobiliser le soutien national dans la défense de la mère patrie.* »

S'il est incontestable que l'analyse en terme de balance des pouvoirs explique de larges pans de la diplomatie de Staline, il demeure qu'une telle analyse laisse dans l'ombre des décisions manifestement très personnelles inspirées par des perceptions dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles étaient loin d'être rationnelles. Il semble donc difficile de faire l'impasse sur l'analyse du niveau individuel. Staline prenait en effet ses décisions seul, dans une atmosphère empoisonnée dans laquelle ses collaborateurs savaient que s'opposer au maître pouvait les conduire à la mort.

L'interprétation de Gorodetsky présente un second niveau de difficulté. Le choix qui consiste à ne pas prendre en considération la nature particulière du régime politique russe est sans doute excessif. On peut sans doute expliquer nombre de phénomènes, à commencer par les jeux diplomatiques en supposant que l'URSS était un Etat « comme les autres » à la recherche de la puissance et de la sécurité. Il reste que l'URSS n'était précisément pas un Etat comme les autres. La piste ouverte par Trotski dans un article important de 1939 dans lequel il comparait Staline à Bonaparte n'est pas de ce point de vue sans intérêt pour tenter une explication de l'expansion paradoxale du système soviétique. Trotski écrit que Napoléon représentait sans doute la trahison de la Révolution française mais que, étrangement, il ne put pas faire autrement que d'en exporter les principes en abolissant par exemple le servage dans les territoires conquis. Pour Trotski, l'analogie valait pour Staline contraint d'opérer ce que l'on pourrait appeler une assimilation structurelle dans les régions passées sous le contrôle territorial russe.

Elle présente enfin un troisième niveau problématique qui est en quelque sorte symétrique. Il faudra bien en effet un jour trouver une explication convaincante à la décision prise par Hitler d'envahir la Russie et de choisir une guerre sur deux fronts. Autrement dit si le paradigme réaliste de la recherche de l'intérêt national permet d'expliquer aussi bien la politique de Staline, est-ce qu'il permet aussi d'expliquer celle de Hitler ? Ou bien faut-il, pour Hitler, privilégier d'autres explications ? On pense évidemment d'emblée à celles qui relèvent de l'idéologie. Mais les idéologies sont rarement des « causes ». Elles accompagnent, elles sont des instruments de justification au service de politique de puissance.

Le grand et beau livre de Gorodetsky lève incontestablement un coin du voile mais il y a encore bien du grain à moudre pour venir à bout d'une question qui, selon la célèbre formule de Churchill, demeure toujours, « *une devinette enveloppée de mystère au sein d'une énigme* ».

Jean-Paul Joubert (*)

Jacques ANDREANI, *L'Amérique et nous*, Paris, Editions Odile Jacob, 2000.

Les Etats-Unis sont décidément un thème à la mode, qui comme tel suscite une littérature aussi abondante qu'inégale, et l'on est tenté d'abord de fuir les essais généraux qui tantôt vilipendent l'Amérique, tantôt la portent aux nues, et toujours brillent par le manque de recul et d'objectivité.

C'est toutefois avec bonheur et discernement que Jacques Andréani, ambassadeur et diplomate en poste aux Etats-Unis pendant onze ans, a écrit *L'Amérique et nous*. L'étendue et le nombre des sujets traités comme la volonté évidente de s'écarter de l'ouvrage « universitaire », spécialisé et étayé par de nombreuses notes, font de ce livre un essai dans la meilleure tradition française. Dans un style délié, qui allie richesse de l'information et pédagogie, l'auteur aborde tous les thèmes d'actualité, du modèle économique américain aux questions sociales et ethniques, en passant bien entendu par la politique étrangère des Etats-Unis. L'ensemble est organisé en quatre parties, la première introductive, la deuxième traitant des questions intérieures et de l'état de la société américaine, la troisième du « triomphe américain » sur la scène internationale, la quatrième enfin des « nouvelles frontières » technologiques dessinées en grande partie par les Américains. Tout au long de l'ouvrage, l'auteur ne perd pas de vue l'objectif didactique initialement fixé : éclairer le lecteur en lui présentant des faits précis et des jugements nuancés sur une réalité complexe.

Après un rappel des éléments bien connus de la thèse de « l'exceptionnalisme américain », du credo de la liberté individuelle à « l'éthique protestante des affaires », la première partie évoque l'histoire récente des Etats-Unis des années cinquante jusqu'à aujourd'hui ; sont examinées tout à tour le mouvement contestataire des années soixante, la « révolution conservatrice » des années quatre-vingt et la transformation de l'économie. Le chapitre porte témoignage du discernement de l'auteur, même s'il simplifie quelque peu certains épisodes de la guerre froide ou ne distingue pas tou-

(*) Clesid – Université Jean Moulin.

jours bien entre les « religieux » du parti républicain et les « néo-conservateurs » (*neo-cons*).

La deuxième partie s'attache aux divers problèmes de la société américaine, depuis les errements du système politique jusqu'aux inégalités sociales, en passant par ce que l'auteur appelle la « fracture raciale et communautaire ». Là encore, prédominent le sens des nuances et la justesse des observations. C'est particulièrement vrai du chapitre consacré au débat sur le modèle socio-économique américain, dans lequel Jacques Andréani réduit à néant les présentations simplificatrices qui couramment opposent de façon tranchée l'égalitarisme du modèle social européen et l'injustice d'une société américaine qui engendrerait de la pauvreté dans des proportions bien plus grandes. De même ne peut-on qu'approuver la place particulière réservée aux rapports problématiques entre Noirs et Blancs, dont l'auteur dit qu'il s'agit là du « grand problème non résolu » – et d'offrir à cette occasion des conclusions assez pessimistes.

Plus encore que les autres, la partie consacrée à la politique étrangère des Etats-Unis et au débat sur l'expansion économique américaine de ces dernières années nous paraît « viser juste ». Partant d'une distinction entre « *pouvoir dur* » et « *pouvoir doux* », empruntée à Joseph Nye, l'auteur montre comment les Etats-Unis n'ont pas su profiter de l'occasion offerte par la fin de la guerre froide pour définir les grandes lignes d'un nouvel ordre mondial – le modèle clintonien de « la démocratie de marché » relevant davantage de la rhétorique que du projet politique véritable. Mettant à plat le double épouvantail d'un retour à l'isolement, rendu impossible par les exigences de l'économie globale, et d'un projet de domination mondiale planifié en tant que tel, Jacques Andréani démontre que l'hégémonie américaine actuelle est plus hésitante qu'écrasante, et que ses oscillations vers l'unilatéralisme tiennent d'abord et avant tout à l'absence de consensus intérieur en la matière, le manque d'intérêt de l'opinion se combinant avec les luttes partisans pour limiter parfois sévèrement les possibilités d'action de la superpuissance unique. Notons toutefois que l'auteur n'échappe pas toujours à certains réflexes de la diplomatie française – ainsi de la confusion entre « multilatéralisme » et « multipolarité », qui suscite la colère de certains responsables américains et l'étonnement en retour de leurs homologues français.

Traitant tour à tour de l'informatique et d'Internet, de l'espace et des bio-technologies, la dernière partie vient rappeler au lecteur qu'une large part des innovations dans ces domaines prend sa source en Amérique, et que ceux-ci s'enracinent particulièrement bien dans certains des plus vieux rêves entretenus par les Américains : ainsi des origines « libertaires » d'Internet, de l'espace comme « nouvelle frontière » ou du génie génétique comme version modernisée de « l'ingénierie sociale ». L'auteur prend objectivement la mesure des mutations en cours, et de l'influence considérable que l'Amérique ne manquera pas d'exercer sur ces évolutions.

Reprenant les points principaux dégagés au cours des analyses précédentes, la conclusion s'arrête finalement sur la question des rapports franco-américains : Jacques Andréani invite ses compatriotes à n'accepter ni à rejeter en bloc le modèle américain mais, à l'inverse, à savoir « défaire le paquet » et opérer des choix compatibles avec leurs propres valeurs. Au terme, il apparaît que l'auteur est pleinement parvenu à réaliser ses objectifs : éclairant le lecteur curieux et faisant réfléchir le spécialiste, l'ouvrage fait également justice des mythes les plus communs de l'anti-amé-

ricanisme et des idées reçues que l'on trouve trop souvent sous la plume d'auteurs français parfois ignorants des réalités américaines les plus élémentaires. Il contribue ainsi, selon une formule en vogue, à « dépassionner » le débat, c'est-à-dire en définitive à le rendre possible.

Etienne de Durand ()*

Olivier ZUNZ, *Le Siècle américain. Essai sur l'essor d'une grande puissance*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2000 (précédente édition en anglais sous le titre *Why the American Century?*, The University of Chicago Press, 1998).

Professeur à l'Université de Virginie et spécialiste de l'histoire économique et sociale américaine, Olivier Zunz nous livre avec cet ouvrage une réflexion sur les origines et la construction idéologique de ce qu'il appelle le « *siècle américain* », c'est-à-dire le modèle socio-politique offert par les Etats-Unis à l'époque contemporaine. A rebours de l'historiographie américaine des années soixante-dix et quatre-vingt, l'auteur montre qu'il a bien existé aux Etats-Unis une idée ou idéologie centrale qui n'était pas que de façade; né avec le XX^e siècle, le modèle « libéral » américain s'est articulé autour de trois éléments principaux : la constitution de grands ensembles industriels, l'essor de la classe moyenne et l'émergence concomitante de la société de consommation.

Etudiant tour à tour ces différents éléments, Olivier Zunz élabore progressivement une trame générale, au fil parfois ténu, qui amène le lecteur à comprendre que le « siècle américain », en tant que construction idéologique et modèle de société, a précédé chronologiquement et logiquement l'irruption sur la scène internationale des Etats-Unis en tant que superpuissance.

Si la problématique générale est évidemment pleine d'intérêt et d'une grande portée, les chapitres particuliers sont pour la plupart une véritable mine de renseignements sur les sujets dont ils s'occupent. L'appareil critique qui les accompagne sera d'ailleurs d'une aide précieuse à tous ceux qui s'intéressent aux Etats-Unis.

De façon tout d'abord surprenante, le point de départ (chapitre I) de cet essai est consacré à la recherche scientifique. L'auteur insiste sur le caractère novateur de l'approche américaine : au tournant du siècle et surtout sous l'effet des deux conflits mondiaux et des demandes des militaires, émerge progressivement un « réseau de savoir » articulé sur le monde universitaire, les fondations et enfin les grandes entreprises. Inédite en Europe, une telle coopération entre univers hétérogènes contribue de façon décisive à la création du modèle économique et industriel américain, tout en orientant les intellectuels vers la recherche appliquée. Fondées et financées par les plus grandes fortunes, les fondations jouent en effet un rôle de premier plan en accueillant de nombreux chercheurs en sciences sociales. Les ambitions à la fois scientifiques, pratiques et politiques de ces derniers correspondent à une philanthropie d'un nouveau genre, surtout articulée sur « l'intelligence sociale » et moins dépendante des motivations religieuses et caritatives traditionnelles. Cette nouvelle génération de chercheurs entend « établir une relation permanente entre les sciences

(*) ATER – Clesid Université Jean Moulin.

sociales et la politique »; dans cette perspective, l'organisation du savoir n'a véritablement de valeur que si elle est associée à une visée pratique mettant la théorie à l'épreuve des faits et au service de la société (19). Qu'il s'agisse de pauvreté ou de lutte contre la corruption, les problèmes sociaux peuvent et doivent être abordés d'abord comme des problèmes « d'ingénierie sociale ». Les outils tirés de la statistique et de la psychologie du comportement, en particulier, sont conçus comme autorisant une gestion optimale de la société (chapitre II). Le sujet est aussi méconnu qu'il est instructif.

Dans les chapitres III à V, l'auteur détaille les conséquences socio-économiques et les limites politiques de la coopération entre chercheurs et industriels. Le scientisme quelque naïf des « intellectuels pratiques » (*service intellectuals*) s'est trouvé rapidement démenti, et il est apparu que la statistique ne permettait ni de catégoriser avec précision les individus, ni de répondre de façon satisfaisante à des attentes aussi nombreuses et diversifiées que la population elle-même, ni surtout de « résoudre » les problèmes politiques. En revanche, et en dépit de ses insuffisances épistémologiques, la figure de « l'Américain moyen » s'est révélée particulièrement utile dans la perspective de la consommation de masse. De façon passionnante, l'auteur montre ainsi comment le behaviourisme et la mise en statistiques de la société sont à l'origine du marketing et de la gestion par les grandes entreprises de la société de masse. Sous l'impulsion de sociologues comme W. Lloyd Warner, qui élabore des outils analytiques à partir de recherches inspirées davantage par les questions de prestige social que par les conflits de classe, les grandes entreprises inventent la société de consommation moderne. Ainsi, alors qu'Henry Ford visait avec sa « Ford T » le seul et bien abstrait consommateur moyen, *General Motors* invente la différenciation et propose un modèle de voiture pour chaque « strate » sociale, définie à partir du revenu. En élaborant une « pyramide de la demande », les chercheurs au service de GM « [ont réconcilié] les notions de classe et de masse ».

Relayée par les sciences sociales, la « révolution organisationnelle » introduite par l'émergence de grands ensembles industriels s'est également appuyée sur l'essor de la classe moyenne à travers le pays; en fournissant aux grandes entreprises les outils permettant de gérer cette société nouvelle, « l'ingénierie sociale » a elle aussi accéléré l'évolution vers la consommation de masse en orientant la perception des acteurs. L'augmentation du niveau de vie est ainsi devenue « l'outil privilégié de la cohésion sociale » et a fait l'objet, contrairement aux mesures sociales, d'un véritable consensus politique qui ne devait se rompre qu'à la fin des années soixante. Aux yeux de l'auteur, c'est bien l'expansion acceptée et recherchée de la classe moyenne qui constitue donc le cœur du « modèle » ou du « siècle » américain.

Les chapitres VI et VII sont pour leur part essentiellement consacrés aux insuffisances du modèle de société décrit précédemment. L'auteur indique comment le thème du pluralisme a été pensé comme un contrepoids nécessaire face à l'homogénéisation suscitée par la consommation de masse. Etant donnée l'importance des transformations socio-économiques qu'ont connues les Etats-Unis entre le début du XIX^e et le début du XX^e, l'Amérique qu'a connue Tocqueville n'existe en effet

(19) Quoique devenu largement formelle, cette ambition se retrouve aujourd'hui dans la science politique américaine, soit que les divers travaux partent d'un débat théorique qu'ils prétendent trancher à l'épreuve des faits, soit qu'ils en restent au stade du « programme de recherche », c'est-à-dire en attente de recherches empiriques ciblées, soit enfin qu'ils se concluent par des « *policy recommendations* ».

plus (20). Le modèle américain moderne constitue donc d'abord une tentative pour concilier l'individualisme du XIX^e siècle, hérité à titre d'idéal, et la révolution organisationnelle du XX^e siècle; ce faisant, les inventeurs et les promoteurs du « siècle américain » rejoignent les idéaux des Pères fondateurs, qui voulaient faire des Etats-Unis un « phare » pour le reste du monde. S'il renoue bien d'une certaine manière avec le modèle américain traditionnel, le « pluralisme » constitue cependant une idéologie à vocation nationale, et non un ensemble de pratiques fortement ancrées dans des associations locales. En ce sens, par son ambition comme par ses limites, le pluralisme annonce le thème contemporain de la diversité, dont Olivier Zunz montre qu'il s'est construit à la fois comme une continuation du premier et comme une réaction face à ses insuffisances.

L'ouvrage s'achève enfin par une étude de cas (chapitre VIII) consacrée à l'influence américaine exercée sur le Japon dans l'immediat après-guerre, à la faveur de l'occupation. Si les particularités de la société japonaise comme les pressions du contexte international ont vite enterré les espoirs nourris par les Américains quant à la transposition de leur démocratie, l'empreinte de l'occupation s'est en revanche avérée beaucoup plus durable pour ce qui est des pratiques manageriales et de la culture du consensus social. Montrant ainsi les limites du siècle américain, l'auteur conclut avec justesse : « *les Américains n'ont pas réussi à imposer au Japon un nouveau contrat social, mais ils ont pesé sur la manière dont les Japonais et bien d'autres ont débattu de leur contrat social* ».

Etant donnés l'intérêt et l'étendue des questions abordées dans les trois derniers chapitres, on ne peut que regretter leur brièveté et espérer que l'auteur complète ses analyses dans un ouvrage à venir. Des études de cas précises, estimant, dans des contextes sociaux différents, la portée véritable du modèle américain tel que le définit Olivier Zunz, permettraient certainement d'enrichir un sujet aussi essentiel. [trop souvent restreint à une dénonciation sommaire de « l'hégémonie culturelle américaine »].

On conclura en rappelant certains des points les plus importants dégagés par cet essai, et que l'auteur n'explique vraiment qu'en introduction et en conclusion, presque au risque d'égarer son lecteur dans la richesse des chapitres intermédiaires.

Il convient de souligner l'intérêt d'une approche combinant des éléments d'histoire intellectuelle – qui jettent par ailleurs de vives lumières sur les origines et le développement des sciences sociales américaines, dont on sait l'influence actuelle – à un arrière-fond social et économique trop souvent méconnu, qui est certes plus évoqué que développé dans cet ouvrage, mais dont Olivier Zunz est un spécialiste reconnu par ailleurs [ce dont témoigne abondamment l'appareil critique]. Le lecteur est ainsi amené à comprendre comment l'émergence économique des Etats-Unis a été réfléchie par ceux qui en ont été les acteurs, et comment ils en sont venus à élaborer une idéologie libérale mettant le développement économique au service de la démocratie, alors même que les Européens de l'époque ne voyaient que contradiction entre les deux.

(20) Si un tel point de vue peut prêter à discussion pour un sociologue ou un politologue analysant les institutions politiques américaines, le spécialiste d'histoire économique et sociale qu'est Olivier Zunz est bien placé pour souligner l'importance de ces derniers facteurs, trop souvent négligés.

Enfin, cet ouvrage constitue une analyse originale du lien entre l'interne et l'externe, entre l'idéologie et la pratique. Face aux débats souvent caricaturaux de la science politique américaine, *Le Siècle américain* vient ainsi opportunément rappeler que les rapports entre les faits et les discours sont complexes. En l'espèce, la position exceptionnelle qu'occupe les Etats-Unis sur la scène internationale ne doit pas être confondue avec ce que l'on appelle communément le modèle américain. Parce qu'elle s'appuie sur les longs développements qui la précèdent, cette distinction fondamentale ne révèle toute sa portée qu'à la fin de l'ouvrage. Loin d'être une conséquence indirecte de la puissance matérielle des Etats-Unis, le modèle offert par la société de consommation américaine a précédé l'omniprésence des Etats-Unis sur la scène internationale. Autrement dit, modèle et puissance sont, potentiellement du moins, indépendants l'un de l'autre.

[Distinction centrale : « siècle américain » et Amérique superpuissance ; le premier a d'ailleurs chronologiquement et logiquement précédé la seconde. C'est un point fondamental sur lequel l'auteur revient avec raison à la fin de l'ouvrage : le discours commun sur les Etats-Unis a en effet trop souvent tendance à négliger les origines et les causes de la puissance américaine, et implicitement suppose que le discours qui accompagne cette omniprésence des Etats-Unis sur la scène internationale n'est que la conséquence d'un état de fait, sorte d'arrogance produite par les circonstances [une arrogance de circonstance, en quelque sorte. Ce n'est donc qu'avec la conclusion que le lecteur comprend enfin le sous-titre de l'ouvrage].

Etienne de Durand ()*

Paul RICŒUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Ed. du Seuil, septembre 2000, 672 pages.

*« Sous l'histoire, la mémoire et l'oubli.
Sous la mémoire et l'oubli, la vie.
Mais écrire la vie est une autre histoire.
Inachèvement ».*

L'ouvrage de Paul Ricœur est composé de trois parties majeures séparées par trois thèmes et épousant des méthodologies différentes. La première partie met en lumière, au travers de la phénoménologie husserlienne, la mémoire et les phénomènes mnémoniques. La seconde partie est consacrée à une épistémologie des sciences historiques. Enfin, la dernière partie, beaucoup plus ontologique, s'élève à une méditation sur l'oubli, s'encadrant dans une herméneutique de la condition historique des êtres humains.

Paul Ricœur présente sa recherche comme le fruit de multiples préoccupations :

– La première privée, « pour ne rien dire du regard porté sur une longue vie (...) il s'agit ici d'un retour sur une lacune dans la problématique de **Temps et Récit** et dans **Soi-même** comme un autre, où l'expérience temporelle et l'opération narrative sont mises en prise directe, au prix d'une impasse sur la mémoire et, pire encore, sur l'oubli, ces niveaux médians entre temps et récit ».

(*) ATER – Clesid – Université Jean Moulin.

– La seconde professionnelle, car cette recherche témoigne du lien ininterrompu tissé avec des historiens, au cours de colloques ou de séminaires. Pour ces historiens de métier le problème du rapport entre mémoire et histoire demeure fondamental.

– Enfin, dernière préoccupation, publique, le trouble de l'auteur quant au trop de mémoire ou le trop d'oubli de notre société. En quelque sorte, au travers de *« l'influence des commémorations et des abus de mémoire et d'oubli »*, la volonté de développer l'idée d'une *« politique de la juste mémoire »* est à cet égard un des thèmes civiques avoués de Paul Ricœur.

Chacune des trois parties de l'ouvrage rejoint continuellement chacune des trois préoccupations énoncées par l'auteur, au travers d'un parcours orienté qui se trouve assumer chaque fois un rythme ternaire.

La phénoménologie de la mémoire se structure autour de deux questions, de quoi y a-t-il souvenir? de qui est la mémoire?, puis se développe autour d'une analyse tournée vers l'objet de mémoire, le souvenir que l'esprit en a. La phénoménologie de la mémoire rejoint ensuite un autre palier, celui de la quête du souvenir, de l'anamnèse, du rappel. Le passage est alors effectif entre la mémoire donnée et exercée à la mémoire réfléchie, à la mémoire de soi-même.

Pour ce qui est de l'épistémologie des sciences historiques, elle se déroule, dans le parcours orienté de Paul Ricœur, autour des phases de l'opération historiographique, passant du stade du témoignage et des archives, elle traverse les usages du « parce que » dans les figures de l'explication et de la compréhension et se termine au plan scripturaire de la représentation historique du passé.

L'herméneutique de la condition historique connaît de même trois phases. La première est celle d'une philosophie critique de l'histoire, *« d'une herméneutique critique, attentive aux limites de la connaissance historique que transgresse de façons multiples une certaine hubris du savoir »*. La seconde est celle d'une *« herméneutique ontologique attachée à explorer les modalités de temporalisation qui ensemble constituent la condition existentielle de la connaissance historique; creusé sous les pas de la mémoire et de l'histoire s'ouvre alors l'empire de l'oubli, empire divisé contre lui-même entre la menace de l'effacement définitif des traces et l'assurance que sont mises en réserve les ressources de l'anamnèse »*.

Ces trois parties loin d'être totalement divisées et divisibles les unes des autres ne font qu'une seule et même trame de recherche. La problématique qui unit et qui traverse de part en part l'ouvrage de Paul Ricœur, de la phénoménologie de la mémoire au sens husserlien, à l'épistémologie des sciences historiques jusqu'à l'herméneutique de la condition historique, est celle de la représentation du passé. *« La question est posée dans sa radicalité dès l'investigation de la face objectale de la mémoire : qu'en est-il de l'énigme de l'image, d'une eikôn – pour parler grec avec Platon et Aristote – qui se donne comme présence d'une chose absente marquée du sceau de l'antérieur? »*. Il s'agit de la même interrogation qui traverse l'épistémologie du témoignage, puis celle des représentations sociales prises pour objet privilégié de l'explication/compréhension, pour se déployer au plan de la représentation scripturaire des événements, conjonctures et structures qui ponctuent le passé historique. *« L'énigme initiale de l'eikôn ne cesse de se renforcer de chapitre en chapitre. Transférée de la sphère de la mémoire à celle de l'histoire, elle est à son comble avec l'herméneutique de la condition historique,*

où la représentation du passé se découvre exposée aux menaces de l'oubli, mais aussi confiée à sa garde. »

L'épilogue que propose Paul Ricœur centré sur le pardon donne une nouvelle dimension à la recherche, autour d'une double interrogation, qui est, d'une part, « *l'énigme d'une faute qui paralyserait la puissance d'agir de cet 'homme capable', que nous sommes; et, en réplique, l'éventuelle levée de cette incapacité existentielle, que désigne le terme de pardon. Cette double énigme traverse de biais celle de la représentation du passé, dès lors que les effets de la faute et ceux du pardon recroisent toutes les opérations constitutives de la mémoire et de l'histoire et mettent sur l'oubli une marque particulière. Mais si la faute constitue l'occasion du pardon, c'est la nomination du pardon qui donne le ton à l'épilogue entier. Ce ton est celui d'une eschatologie de la représentation du passé.* ».

Il est question alors, dans la trajectoire du pardon, selon le degré d'intériorisation de la culpabilité prononcé par la règle sociale, d'une problématique pratique du pardon, en particulier au niveau judiciaire. L'orientation de l'auteur, au travers de la culpabilité criminelle, puis au travers de la culpabilité politique et morale, inhérente au statut de citoyenneté partagée, pose ainsi la question de la place du pardon dans la marge d'institutions en charge de la punition.

La thèse de Ricœur quant à la conduite de l'action est la suivante : « *une dissymétrie significative existe entre le pouvoir de pardonner et le pouvoir de promettre, comme en témoigne l'impossibilité d'authentiques institutions du pardon. Ainsi se trouve mis à nu, au cœur de l'ipséité et au foyer de l'imputabilité, le paradoxe du pardon aiguë par la dialectique de la repentance dans la grande tradition abrahamique. Il ne s'agit pas moins que du pouvoir de l'esprit de pardon de délier l'agent de son acte.* ».

L'auteur, ensuite lie l'ensemble de son étude au travers d'un récapitulatif des stades parcourus dans La Mémoire, l'Histoire et l'Oubli, à la lumière de l'esprit de pardon. L'enjeu est la projection d'une sorte « d'eschatologie de la mémoire » et, à sa suite, de l'histoire et de l'oubli. « *Formulée sur le mode optatif cette eschatologie se structure à partir et autour du vœu d'une mémoire heureuse et apaisée, dont quelque chose se communique dans la pratique de l'histoire et jusqu'au cœur des indépassables incertitudes qui dominent nos rapports à l'oubli.* »

Thomas Meszaros-Homoky (*)

(*) Allocataire Clesid – Université Jean Moulin.